



Syndicat
National
Unitaire

SAVOIE
des instituteurs, professeurs d'école et pegc

Monsieur le Ministre,

La situation du premier degré dans le département de la Savoie est alarmante. Nous nous demandons aujourd'hui comment les enseignants des écoles de Savoie vivraient leur quotidien si vous n'aviez pas affiché de "Priorité au primaire"!

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de nous adresser à vous, Monsieur le Ministre, par courrier ou par l'intermédiaire de notre secrétariat général, sur la difficile gestion des personnels et sur un dialogue social en panne dans notre département.

La Savoie, malgré des dotations en personnels positives manque cruellement d'enseignants. Le déficit des remplaçants est devenu criant et amène l'administration à une gestion des personnels calamiteuse dans laquelle on peut enlever le qualificatif "humaines" de la gestion des ressources.

L'administration savoyarde n'est plus en mesure d'assurer la continuité du service public d'éducation pour ses élèves et gère ses enseignants comme des pions déplaçables à loisir.

Quelques exemples parmi une multitude d'autres :

- une classe de CP-CE1 en RRS (28 élèves) dans laquelle les remplaçants se succèdent pendant quinze jours, parfois sur une demi-journée seulement, obligeant les enseignants des autres classes à accueillir jusqu'à neuf enfants de CP dans une classe à deux cours.

- Une classe maternelle de laquelle le remplaçant est retiré en cours de matinée pour pallier une autre urgence, laissant 26 enfants à la garde de la seule ATSEM, obligeant la directrice à quitter sa classe pour organiser la répartition de ces enfants dans les autres classes.

- 26 CM2 laissés sans enseignant pour que l'enseignante, ATICE, puisse finaliser l'installation du matériel dans l'école que vous allez visiter cet après-midi. Que peuvent en penser les parents d'élèves ?

- une enseignante à temps partiel de droit pour élever un enfant de moins de 3 ans à qui il est demandé de faire 4h de route aller/retour dans la journée, pour "faire" une décharge de direction, prévue statutairement, mais que l'administration n'est pas en mesure d'assurer.

- Des IEN, avec l'aval de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui somment les élus du personnel de ne pas se rendre aux convocations... de Monsieur l'Inspecteur d'Académie (!), aux différents groupes de travail de CAP ou de CT...

La liste est longue, Monsieur le Ministre, mais ce dernier exemple est révélateur de la façon dont l'administration savoyarde appréhende le dialogue social et le paritarisme. Les organismes sont devenus des chambres d'enregistrement et subissent un fonctionnement inadmissible :

- Documents envoyés en retard ou incomplets, qui ne nous permettent pas de faire le travail nécessaire de vérification et d'instaurer un véritable dialogue.

- Décisions contraires aux textes sans que personne, au sein de l'administration n'en soit choqué. Dernier exemple en date, dans au moins trois communes, lors de la réflexion sur les rythmes scolaires, on assiste une remise en cause du temps de service réglementaire des directeurs (qui passe à 25 voire 27 heures), que Monsieur l'Inspecteur d'Académie trouve normale, et qui n'a pas semblé non plus choquer Monsieur le Préfet, pourtant garant de la légalité au nom de l'État.

Un autre sujet préoccupe une catégorie d'enseignants de notre département: les éducateurs d'EREA vont voir leurs conditions de travail très nettement modifiées. L'année prochaine, quatre postes d'éducateurs (soit le tiers de ces postes) seront remplacés par des Assistants d'éducation, dans chacun des deux EREA du département. Nous nous inquiétons du remplacement de professionnels par des emplois précaires et non formés. Contrairement à ce qui peut être dit, les éducateurs ne sont pas simplement "payés grassement pour dormir" durant leurs nuits de travail. Cette décision, que nous contestons très fortement, qu'elle émane directement de votre ministère ou qu'elle soit une initiative académique, ne prend nullement en compte les besoins des élèves, mais est uniquement une source d'économie que nous condamnons.

Sur la réforme de la semaine scolaire, enfin, nous ne reviendrons que brièvement: nos remarques et nos réserves sont les mêmes que celles qui ressortent au niveau national et que vous avez déjà entendues. Nous souhaitons simplement réitérer nos réserves sur une réforme menée au pas de charge, dans un département rural, sans tenir compte de ses spécificités. Nous vous rappelons que seules deux communes ont lancé une nouvelle organisation à la rentrée 2013 et que celles qui ont rendu un projet pour 2014 ne sont encore pas une majorité, à 6 mois de la prochaine rentrée scolaire!

Les délais imposés aux élus, puis assouplis face à la réaction de ceux-ci, (les projets étaient dans un premier temps exigés, par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, pour le 5 novembre!) ont généré un stress qui a nui à une co-construction sereine des projets. Certains élus ont même eu le sentiment, je cite, "d'être pris pour des abrutis" par l'administration savoyarde.

Les enseignants de Savoie, comme en de nombreuses communes de France, ont été mis à l'écart de la construction de ces rythmes et sont inquiets sur l'avenir de leurs conditions de travail, dans un climat d'injonction où la justice sociale n'est qu'accessoire. Plus que jamais, en Savoie comme ailleurs, il nous apparaît nécessaire de surseoir à la mise en place de cette réforme, et de réécrire le décret de janvier 2013.